

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00102

Numéro SIREN : 509 860 755

Nom ou dénomination : A.G.C.

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006094

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/006094**
n°de gestion : **2009B00102**
n°SIREN : **509 860 755 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 06/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.G.C. - Société par actions simplifiée
chemin de L'etang 28 Lot. Les Amandiers 42330 Saint-bonnet-les-oules -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



651863

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE

006094 06 JUL 2018

2009 B 102
Etat exprimé en euros

Bilan Actif

31/12/2017			31/12/2016
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
9 819	6 838	2 981	4 379
999	317	682	932
39 027	33 426	5 600	9 112
16		16	16
16		16	16
			124
49 877	40 581	9 296	14 580
3 202		3 202	1 534
18 843	3 489	15 354	4 720
11 819		11 819	11 088
1 994		1 994	2 050
25 000		25 000	5 950
26 923		26 923	15 562
5 406		5 406	2 314
93 186	3 489	89 697	43 218
143 063	44 070	98 993	57 797

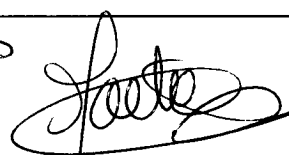
(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

124

Certifiés conformes



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 500	1 500
	RESERVES		
	Réserve légale	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	31 208	22 905
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	25 039	8 303
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	57 897	32 858
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 306	102
	Emprunts et dettes financières divers	356	199
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 250	9 647
	Dettes fiscales et sociales	17 437	14 864
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	747	127
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	41 096	24 939
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	98 993	57 797
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		25 038,58	8 303,33
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		41 096	24 939
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		52	102

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 796		7 796	4 642
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	131 896		131 896	115 387
	Montant net du chiffre d'affaires	139 692		139 692	120 029
	Production stockée			1 668	(5 039)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 463	1 089
	Autres produits				223
	Total des produits d'exploitation (1)			142 823	116 302
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			20 941	8 647
	Variation de stock			(14 123)	(4 720)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			51 673	54 148
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 588	1 295
	Salaires et traitements			32 392	31 048
	Charges sociales du personnel			11 785	11 649
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 597	4 908
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			3 489	
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			19	8
	Total des charges d'exploitation (2)			113 362	106 983
RESULTAT D'EXPLOITATION				29 461	9 319

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		29 461	9 319
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	156	86
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		156	86
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	23	1 158
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		23	1 158
RESULTAT FINANCIER		133	(1 072)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		29 594	8 247
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	69	1 111
	Sur opérations en capital	72	85
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	141	1 196
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	501	
	Sur opérations en capital	124	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	625	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(484)	1 196
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 071	1 139
TOTAL DES PRODUITS		143 119	117 583
TOTAL DES CHARGES		118 081	109 280
RESULTAT DE L'EXERCICE		25 039	8 303

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **98 993** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **143 119** euros et un total **charges** de **118 081** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **25 039** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 382		438			9 819
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 382		438			9 819
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	999					999
	Instal., agencement, aménagement divers	21 170					21 170
	Matériel de transport	8 596					8 596
	Matériel de bureau, mobilier	9 260					9 260
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 026					40 026
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	16					16
	Autres titres immobilisés	16					16
	Prêts et autres immobilisations financières	124				124	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	156				124	32
TOTAL		49 563		438		124	49 877

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 002	1 836		6 838
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 002	1 836		6 838
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	67	250		317
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 563	1 903		18 466
	Matériel de transport	6 141	999		7 140
	Matériel de bureau, mobilier	7 210	610		7 820
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 982	3 762		33 743
TOTAL		34 984	5 597		40 581

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		3 489		3 489
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 489		3 489
TOTAL GENERAL			3 489		3 489

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

3 489

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)		
	Autres immobilisations financières		
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	11 819	11 819
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 994	1 994
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)		
	Débiteurs divers		
	Charges constatées d'avances	5 406	5 406
	TOTAL DES CREANCES	19 219	19 219
(1) Prêts accordés en cours d'exercice (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	52	52	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 254	1 254	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 250	21 250	
	Personnel et comptes rattachés	3 404	3 404	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 437	4 437	
	Impôts sur les bénéfices	2 085	2 085	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 076	7 076	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	436	436	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	356	356	
	Autres dettes	747	747	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	41 096	41 096	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice (2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

TOTAL**NEANT**

ANNEXE - Elément 6.09

Avances aux dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

TOTAL		

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		16 623
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	52	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 796
<i>FOURNIS.FACT.NON</i>	10 796	
Dettes fiscales et sociales		5 244
<i>Dettes provisio. pour congés p</i>	1 404	
<i>Autres charges à payer</i>	2 000	
<i>Charges sociales sur congés pa</i>	604	
<i>Autres charges à payer</i>	800	
<i>Autres charges à payer</i>	436	
Autres dettes		532
<i>Charges à payer</i>	532	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				5 406
CHARGES D'EXPLOITATION		01/01/2017 31/12/2017	5 406	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				5 406

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice		150,00	10,0000	1 500,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		150,00	10,0000	1 500,00

--

ETATS FINANCIERS DETAILLES

A.G.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers,
42 330 ST BONNET LES OULES
509 860 755 RCS SAINT ETIENNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 30 juin,
A 14h,

Les associés de la société A.G.C. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers 42330 ST BONNET LES OULES, sur convocation faite à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Madame Anne-Laure MAÎTRE, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Samuel MAISONNEUVE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 150 actions sur les 150 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

AW 57

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du président,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du président et le rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 25 038,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 038,58 euros
A titre de dividendes	15 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	

Au 57

Le solde

10 038,58 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 41 246,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Anne-Laure MAÎTRE



Le secrétaire
Samuel MAISONNEUVE



A.G.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers, 42330 ST
BONNET LES OULES
509 860 755 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 25 038,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 038,58 euros
A titre de dividendes	15 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	10 038,58 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 41 246,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

A.G.C.
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Chemin de l'Etang 28 Lotissement Les Amandiers, 42330 ST
BONNET LES OULES
509 860 755 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 25 038,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 038,58 euros
A titre de dividendes	15 000,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	10 038,58 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 41 246,90 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Anne-Laure MAITRE

